

Bazus

Bulletin municipal d'informations - Janvier 2022



P.11

Vie locale
Police municipale



P.16

Vie locale
Service de proximité



P.19

Travaux
Futur ALAE



Commune de Bazus



Mairie :

Le Village - 31380 Bazus

Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30

E-mail : mairie.bazus@wanadoo.fr

Horaires de permanence du secrétariat :

- accueil physique du public : lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h, mercredi de 10h à 12h

- accueil téléphonique uniquement : lundi, mardi et jeudi de 14h à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h

École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND

Tél : 05 61 84 88 93

Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Charlotte BRUNOT

Tél : 06 58 84 15 09

Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

Bibliothèque :

Responsable : Mme Marie PLACE

Horaires : le jeudi de 17h-18h

Correspondante de La Dépêche :

Marie-Jo DESTREM-BERGÉ

Tel : 06 84 69 24 39

E-mail : mjo31380@gmail.com

Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes

En bas de la Place Saint-Pierre

Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

www.paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Jours de collecte des déchets :

Ordures ménagères : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

Recyclables : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : **05 34 26 93 89**

Du lundi au dimanche : 9h30-12h / 13h30-18h.

(fermée le mardi et jours fériés). Réservée aux particuliers

Assistante sociale : 05 34 25 50 50

Conciliateur de justice : 05 61 84 21 10

Quelques tarifs :

ASSAINISSEMENT :

Branchement maison ancienne : 1 000€

Branchement maison neuve :

- T1 : 1 800€

- T2 : 2 800€

- T3 : 3 700€

- T4 : 4 600€

- T5 ou + : 5 600€

Tout tarif complémentaire sur www.reseau31.fr.

CIMETIERE :

Concession :

Trentenaire : 50€ le m2

Temporaire (15 ans) : 65€ le m2

Caveau provisoire :

6 mois maximum : 100€ (qui seront déduits lors de l'acquisition d'une concession dans le cimetière communal de Bazus)

Case ou cavurne du columbarium :

Temporaire (10 ans) : 1 200€

Dispersion des cendres au jardin du souvenir :

Pour les résidents : gratuit

Pour les non-résidents : 100€ (frais de dossier)

SALLE POLYVALENTE :

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

Numéros d'urgence

Samu 31 : 15 **SAMU Social** : 115

Sos médecins : 05 61 33 00 00

Centre antipoison (Purpan) : 05 61 77 74 47

Gendarmerie : 17 ou 05 34 26 02 05

Pompiers : 18

CHU Purpan : 05 61 77 22 33

CHU Rangueil : 05 61 32 25 33

Resogardes (pharmacies de garde) : 3237

Plan grand froid / Canicule : 0805 36 36 31

02 Mémo

03 Édito

04 Vie municipale

06 Finances

08 Vie locale

17 Vie scolaire

20 Travaux & Projets

22 Infos express

25 Vie associative

28 Bazus en images

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus
Tél. : 05 61 84 95 50 / mairie.bazus@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Brigitte GALY

Rédacteurs : Isabelle CANO-MARMOL, Véronique BOULOUYS, Christian BERGÉ, Julien LAFON, Emilie BLANGUERNON, Hervé PORTHEAULT

Photos : Mairie, associations

Conception, réalisation graphique :

Nicolas Todo Graphiste freelance

Tél. : 06 30 26 86 68



L'édito du Maire

Chères Bazusiennes, Chers Bazusiens, Chers Amis,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an sont venues rythmer la fin de l'année 2021, et j'espère qu'elles ont été synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches, malgré le contexte sanitaire. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans cette situation très particulière.

La pandémie de la COVID bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans et nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Malgré cette situation, **l'équipe municipale a continué de travailler et à engager des travaux** : aux bâtiments scolaires, l'extension de l'atelier municipal, la sécurisation routière et d'autres projets sont en études ...

Afin d'orienter nos réflexions et pour prendre en compte les besoins de la population et améliorer les services, **une enquête a été réalisée afin de recueillir les usages et les attentes des administrés.**

Vous avez été nombreux à répondre à ce questionnaire et je vous en remercie. Les analyses issues de cette consultation vous seront communiquées prochainement.

Le contexte sanitaire a fait maintes fois reporter les manifestations organisées par les différentes associations, au nom du conseil municipal, je renouvelle notre soutien à tous ces acteurs bénévoles.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, le Préfet nous demande d'éviter les rassemblements et le brassage de population, nous sommes alors contraints d'annuler le repas des aînés et la cérémonie des vœux.

Nous n'aurons pas le plaisir de nous retrouver en ce début d'année, c'est pourquoi au nom du conseil municipal, des employés communaux, je vous adresse nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2022.

Bien cordialement
Brigitte Galy



Invitation
vœux
2022



BRIGITTE GALY

MAIRE DE BAZUS

**ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT**

**SAMEDI 15 JANVIER À 18 H 00
À LA SALLE DES FÊTES**

**POUR LA PRÉSENTATION DES VŒUX
SUIVIE DU VERRE DE L'AMITIÉ**

Les Echos du Conseil Municipal

Principales décisions prises au fil des conseils

• Budget et taxes :

- Le compte administratif de 2020 est approuvé à l'unanimité et est conforme au compte de gestion de la trésorerie. La section fonctionnement présente des dépenses pour 290 910.82 € et des recettes pour 372 826.20 € ; la section investissement présente des dépenses pour 185 885.31 € et des recettes pour 412 899.83 €.

- Les résultats figurants au compte administratif 2020 de la commune font état d'un excédent de fonctionnement de 540 619.93 € et d'un excédent d'investissement de 457 547.34 €. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'affectation suivante : résultat à reporter en section fonctionnement : 540 619.93 € ; résultat à reporter en section investissement : 457 547.34 €.

- Les indemnités de fonction de Mme le Maire et de ses 4 adjoints sont calculées selon l'indice brut terminal de la fonction publique conformément au Code Général des Collectivités Territoriales :
o Pour le Maire : 40.3% de l'indice brut 1027
o Pour les adjoints : 10.7% de l'indice brut 1027.

Ces pourcentages sont adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal, sans augmentation.

- Le budget primitif 2021 présenté par Julien Lafon, adjoint en charge des finances est voté à l'unanimité : section de fonctionnement : 861 094.93 € ; section d'investissement : 753 710.27 €.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire pour 2021 l'indemnité attribuée à Mr CAMPONOVARA Gaëtan (sonneur civil) d'un montant de 800 € brut annuel.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

- Suite à la mise en demeure par les propriétaires d'acquiescer l'emplacement réservé n°1 sur une partie de la parcelle cadastrée ZI 121 (située chemin de Colomiers) et considérant que cette acquisition est importante et stratégique pour améliorer et sécuriser le stationnement au centre

bourg, une proposition d'achat de cette parcelle de 4 122 M², conforme à l'évaluation de France Domaine soit 45 342 € a été proposée aux propriétaires.

• Achats de matériels

- Acquisition d'une débroussailleuse de marque STIHL pour l'entretien des espaces verts pour un montant de 605.43 € HT.

- Acquisition d'un tracteur tondeuse de marque LANDINI équipé d'une tondeuse arrière pour permettre l'entretien des espaces verts de la commune. Le devis de la société CRAVERO pour un montant de 24 200 € HT a été retenu. Une subvention a été demandée auprès du Département.

- Acquisition pour la mairie d'un poste informatique complet pour un montant HT de 1 151.25 €. Une demande de subvention a été faite auprès de Département.

• Travaux

- Suite à l'extension et la rénovation du réseau d'éclairage public chemins de Mourillous, de Laffont, de Brunet et route de Montastruc, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération. La part restant à la charge de la commune s'élève à 7 167 € sur un total de 26 298 €.



- Le conseil municipal retient à l'unanimité le devis de la société GRANGÉ pour la réalisation des travaux concernant la toiture de la salle des fêtes (changement des planches de rive et remaniement / changement des tuiles) pour un montant total HT de 6 897.20 €. Une demande de subvention a été demandée au Département.

- Le conseil municipal regrette que malgré la mise en place d'un système de vidéo protection au niveau de la mairie et de la salle polyvalente, des incivilités et des dégradations sont encore réalisées sur les bâtiments communaux non équipés par la vidéoprotection et sur la place publique. Il a été décidé de réaliser l'extension du système de vidéoprotection au niveau de ces différents sites, notamment dans le cadre de la campagne FIPD (Fonds Départemental de Prévention de la Délinquance). Le projet de vidéoprotection est présenté et approuvé par le conseil municipal. Le devis de l'entreprise FSI pour un montant HT de 38 839.33 € a été retenu.

- Dans le cadre d'entretien et de préservation du patrimoine, il a été décidé de restaurer les murs du cimetière qui sont anciens et endommagés. Les devis ayant été présentés, le conseil municipal retient

à l'unanimité le devis de la société BATICASTEL concernant la restauration du mur en brique foraine côté route et le muret de l'entrée pour un montant total HT de 39 738.64 €. Nous sollicitons l'aide financière du conseil départemental afin d'obtenir une subvention.

- Dans le cadre de l'opération «5 000 équipements de proximité pour la pratique du sport», la mairie de Bazus se positionne pour créer un espace sportif à côté de la salle des fêtes.

• Divers

- Modification du PLU :

Une procédure de modification du PLU a été engagée en vue de permettre la réalisation des objectifs suivants :

- reporter la Trame Verte et Bleue (TVB) du SCOT en zone agricole (A) afin d'être compatible avec le SCOT Nord Toulousain.
- modifier le changement de seuil de superficie des logements de fonction en zone Ue.

- L'obligation de réaliser un budget annexe pour l'assainissement collectif implique de lourdes contraintes techniques et budgétaires pour la commune.

Sachant qu'au plus tard au 01/01/2026 la compétence sera transférée aux com-

munautés de communes, il a été décidé de transférer cette compétence dès le 01/01/2022 au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA-31) et ainsi simplifier la gestion de l'assainissement collectif.

- Le conseil municipal après en avoir délibéré et à la majorité, approuve la mission d'études de l'entreprise ALTEREO pour l'aménagement du centre bourg et la sécurisation de l'axe RD 45 b pour un montant HT de 28 200 €.

- Pour répondre aux besoins croissants de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique sur la commune de BAZUS, une convention de mise à disposition de la police municipale de Garidech à la commune de Bazus a été signée pour une durée de 1 an renouvelable.

- Augmentation du tarif de la cantine, au 01/02/2022, le prix du repas sera de 3.65 €.

- Reconstruction de notre site internet avec une demande d'aide de l'état pour le programme «transformation numérique des collectivités territoriales».

Les employés

Frédéric PIROLA : agent technique

Fabienne FAVA : adjointe administrative principale

Sylvie MERIC : agent administratif

Christelle CARLES : agent technique





Budget 2021

Elu deuxième adjoint au Maire pour mon second mandat, je suis principalement en charge de la Commission Budget et Finances de la commune. Je représente également la Commune de Bazus au sein de la Commission Budget de la C3G.

La Commission Budget et Finances élabore la politique budgétaire de la commune et recherche les différentes sources de financement de manière à veiller à la maîtrise des coûts, tout en minimisant l'impact sur la fiscalité des administrés.

Le 13 avril dernier a marqué un moment fort de la vie municipale : le vote du budget pour l'année 2021. Malgré un contexte sanitaire compliqué, ce budget s'inscrit dans une volonté d'amélioration des services proposés aux Bazusiennes et aux Bazusiens, d'aménagement de notre territoire. C'est dans cette optique que nous avons souhaité poursuivre les projets initiés. L'agrandissement de l'atelier municipal, la rénovation des salles de classes et de la cantine de l'école ou encore de la salle des fêtes resteront les principaux investissements de ce budget. La préservation des bâtiments communaux reste une priorité. C'est pourquoi nous continuons à les entretenir et à les rénover.



Julien Lafon

2^{ème} adjoint, Chargé du Budget et des Finances (mandat 2020-2026)

Notre volontarisme en matière environnementale se traduit par la continuité des chantiers de rénovation de l'éclairage public.

Enfin, toujours dans une optique d'anticipation de l'évolution de notre commune, nous avons budgétisé l'acquisition de terrains, afin de renforcer notre réserve foncière.

Parallèlement, nous avons continué à veiller à la maîtrise des coûts au quotidien sans augmenter la fiscalité des administrés pour cette année encore.

Budget Municipal 2021

La commune a voté lors du Conseil Municipal du 13 avril dernier, son budget 2021.

Ce dernier démontre la volonté de l'équipe municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en continuant à investir.

0%

de hausse d'imposition locale à Bazus depuis + de 30 ans

Finances 2021



**Subvention
aux associations**
8 400 €



Charges courantes
(contributions, services,
indemnités)
54 500 €



**Dotations de l'Etat
et subventions diverses**
205 000 €



**Impôts locaux
et taxes**
210 000 €



Écoles
54 000 €



**Charges de personnels
et frais assimilés**
92 250 €



Produit des services
75 000 €



**Remboursement
Frais des personnels**
8 000 €

PRINCIPALES DÉPENSES
Fonctionnement

PRINCIPALES RECETTES



Charges générales
(eau, électricité, téléphone, fioul
fournitures, entretien, assurances)
150 000 €



**EXCEDENT EXERCICES
ANTÉRIEURS**
998 167 €



Travaux Ecole
78 000 €

PRINCIPALES DÉPENSES
Investissement



Acquisitions diverses
27 000 €



Remboursement d'emprunt
45 200 €



Travaux éclairage public
17 000 €



Travaux bâtiments communaux
45 200 €

Hommage aux morts pour la France

La municipalité de Bazus, célèbre chaque année l'armistice du 11 novembre 1918 et celui du 8 mai 1945. Un hommage solennel à tous ceux qui ont combattu pour l'honneur de la France et son avenir dans la liberté. Un rappel aux jeunes générations que la paix est la seule voie possible pour préserver et faire vivre les valeurs républicaines et démocratiques.

Les combats, plus récents, en Indochine, en Afrique du Nord et les opérations contemporaines, Irak, Syrie, Opex en Afrique subsaharienne, ne sont jamais oubliés.

De nombreux militaires y laissent, toujours de nos jours, leur vie pour défendre les libertés et la démocratie.

En fin de chaque cérémonie, le devoir de mémoire est célébré par, encore plus émouvante dans le silence, la longue litanie des soldats tombés durant les diverses guerres et ceux tombés récemment, chacun salué par un «Mort pour la France». Minute de silence et Marseillaise achèvent ces célébrations.



11 novembre : de nombreux drapeaux



8 mai : Porte-drapeaux et personnalités

Tables Gourmandes 2021

C'est avec beaucoup de regret que la mairie a dû annuler la 6ème édition des tables gourmandes animées le vendredi 27 Août 2021 sur la place du village. Le contrôle du pass sanitaire représentait une contrainte beaucoup trop importante et les conditions n'étaient pas réunies pour assurer des festivités dans la bonne humeur et la sérénité.

Repas des aînés 2021

Le traditionnel repas des aînés des plus de 70 ans organisé par la Mairie a eu lieu le Dimanche 24 Janvier 2021. Malheureusement, un invité surprise a joué les troubles fête et a empêché qu'il ne se déroule tous ensemble à la salle des fêtes. En effet, le contexte sanitaire ne nous a permis de réunir tout le monde pour fêter dignement cette nouvelle année autour d'un repas animé.

Nous avons dû nous adapter à la situation et les élus se sont organisés pour préparer et livrer à domicile de jolis plateaux repas confectionnés par le traiteur VIAULE qui nous régale toujours de ses menus gourmands et variés.



Le contexte sanitaire ne semble pas beaucoup plus favorable cette année et ne nous permet toujours pas d'espérer un repas festif pour nos aînés. Mme le Maire et le Conseil Municipal ont dû prendre **la décision de réitérer la formule « distribution de plateaux repas » confectionnés cette fois par le traiteur « Le picotin gourmand », le Dimanche 16 janvier 2022 à midi.**

URBANISME : dématérialisation

A compter du 1er janvier 2022, les dossiers d'urbanisme (construction ou extension d'une maison, réalisation d'une piscine, ravalement de façades, démolition, etc...) faisant l'objet d'une demande d'autorisation sont déposés sous forme dématérialisée (SVE) sur une plateforme via le lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/031049/connexion>

Cette action est à privilégier et s'adresse aux particuliers comme aux professionnels.

Les demandes sont transmises automatiquement à la mairie puis au service instructeur de la C3G.

La décision finale (autorisation ou refus) sera communiquée par la même voie électronique.

Pour les personnes qui n'ont pas accès à l'outil informatique, les demandes pourront toujours être déposées par voie postale, en courrier recommandé avec accusé de réception ou directement au secrétariat de la mairie.

Les avantages pour le demandeur :

- un gain de temps, la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- un état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction.

URBANISME : Projet de travaux ?

Construction d'une piscine, installation d'une clôture, ravalement de façade,... avant de vous lancer dans des travaux, on fait le point sur les démarches à suivre.

Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis de construire ou une déclaration préalable (tous les formulaires Cerfa correspondants à ces demandes sont disponibles sur : « service-public.fr »).

Permis de construire (PC)

Un PC est obligatoire pour toutes nouvelles constructions de plus de 20 m² de surface au sol. Pour toutes constructions supérieures à 150 m², un architecte est obligatoire.

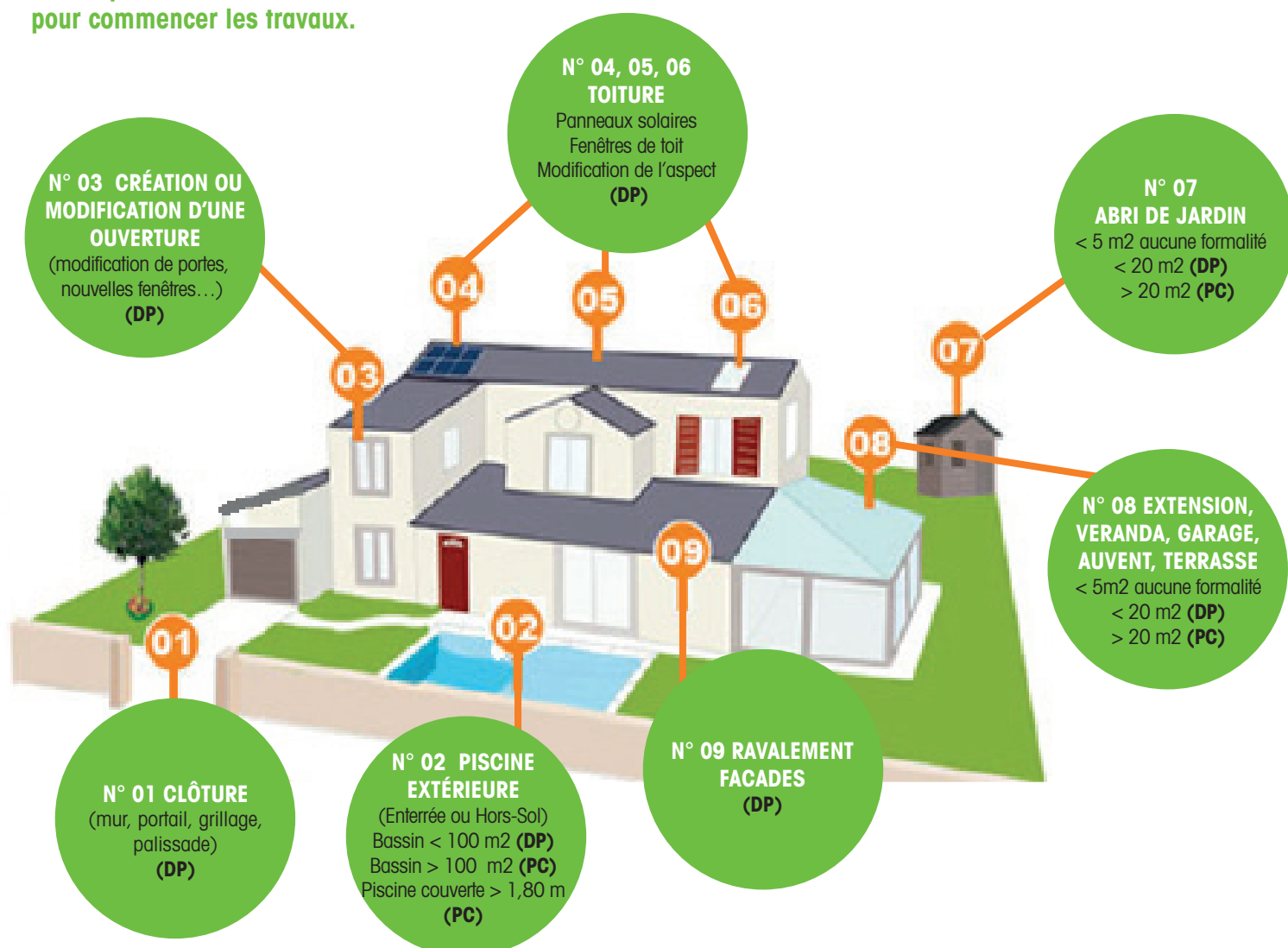
Le délai d'instruction pour un PC est de 2 mois (3 mois en secteur ABF) lorsque le dossier est réputé complet.

Déclaration Préalable (DP)

Petits travaux de peinture à l'extérieur ou travaux avec une surface au sol de plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m², doivent être soumis à une demande de travaux via une DP.

Le délai d'instruction est de 1 mois (2 mois en secteur ABF) lorsque le dossier est réputé complet.

Quels que soient les travaux, il faut attendre les délais d'instruction et l'autorisation du service urbanisme pour commencer les travaux.



Changement de destination d'un bâtiment (ex : transformation d'une habitation en commerce, d'un garage en habitation,...)

Déclaration Préalable : même s'il n'y a pas de modification de la façade

Permis de Construire : s'il y a modification de la façade ou des structures porteuses

Pour obtenir la conformité des travaux : déposer obligatoirement la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux) à la mairie.

Le CBE Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain /Tarn

Créé en 1991, le CBE du Net/Tarn est une association, acteur de développement économique de ce territoire composé d'une centaine de communes, certaines regroupées dans une intercommunalité.

Sa mission est la mise en commun de moyens techniques, de savoir-faire et d'informations au profit des habitants. **Trois axes principaux : Agir pour l'emploi, la formation et l'insertion. Venir en aide aux créateurs, entreprises et associations. Participer au développement local et territorial.**

Financièrement, l'association est soutenue par la «conférence des financeurs» regroupant de nombreux organismes tels que Départements, Région, caisses de retraite, État, Europe, santé, privés,.....

Concernant Bazus, les prestations gratuites les plus utilisées sont en faveur des séniors : ateliers de nutrition, de santé, sorties culturelles, informatique et autres animations. Prestations qui peuvent être organisées dans un ou plusieurs villages adhérents. Sur la commune de Bazus, pour l'année 2021, ont été organisés une demi-journée révision du code de la route, une journée permaculture et spiruline avec le repas de midi, une série de demi-journées informatique niveau 2.

À Bazus, comment s'informer des sorties ou ateliers du CBE Net/Tarn ?

Par l'appli Illiwap et le Facebook de la mairie, par les journaux pages locales et par le site du CBE Net-Tarn www.cbenedunet.org rubrique actions/animations du territoire. Inscriptions au 05 62 89 07 70 et mail contact@cbenedunet.org

C'est également le CBE Net/Tarn qui a conçu et qui analysera l'enquête en cours auprès de la population pour le compte de la mairie.



Le CBE et le code de la route



Le CBE et la permaculture



Le CBE et la spiruline

Les diplômés de BAZUS



Cette année, Brigitte Galy, maire, et le conseil municipal ont reçu **les jeunes diplômés de la commune** de l'année scolaire 2020-2021, accompagnés de leurs parents. **C'était l'occasion de féliciter ces jeunes** pour la première fois dans la commune. Ils ont bien voulu se faire connaître à l'appel de la mairie et trois étaient présents pour cette cérémonie.

La première magistrate a félicité les lauréats : «Votre réussite fait honneur à vos parents et plus largement à votre famille tout comme à notre village. Pour certains d'entre vous, ils vous ont ouvert la porte pour poursuivre vos études. En tout état de cause, ils signent la fin d'un parcours et offrent de nouvelles perspectives.»

En reconnaissance du travail accompli et des efforts fournis tout au long de l'année scolaire pour obtenir cet examen, **les lauréats présents ont reçu des mains de Véronique Boulouys, première adjointe, le certificat de reconnaissance du diplôme obtenu accompagné d'une carte-cadeau.**

Les diplômés présents : Ronan Fava, Inès Lafon, Pierre Marty. Tous les trois ont obtenu le brevet des collèges.

Ont également obtenus le baccalauréat : Pierrick Fava, Dorian Jacquet, Léa Lacombe, Elina Lavigne et Léna Montaner. Mathilde Lacombe a, quant à elle, obtenu le brevet des collèges. Un pot de l'amitié a prolongé cette sympathique réception.

Un projet social : enquête auprès de la population

Une enquête a été lancée auprès de la population de Bazus par la distribution d'un questionnaire dans les boîtes aux lettres. Cette enquête avait pour but de recueillir le plus possible la parole des habitants afin de pouvoir **améliorer la qualité de vie en cohérence avec les besoins des bazusiens.**

Les réponses permettront ainsi de participer à la réflexion menée par les élus et nourrir les orientations que la municipalité prendra pour le Bazus de demain.

Le questionnaire a été élaboré avec l'aide du CBE du NET. Cette enquête et son traitement sont totalement anonymes, elle s'est déroulée jusqu'au 31 décembre 2021.

Les résultats de cette enquête seront publiés ultérieurement.

Une police municipale à Bazus

Depuis le début du mois de décembre, la commune de Bazus a signé une convention avec la commune de Garidech, pour la mise à disposition régulière du policier municipal.

Au-delà d'incivilités qui sont régulièrement portées à notre connaissance (troubles anormaux du voisinage), nombre d'entre vous nous témoignent de leur inquiétude quant à la proportion croissante de véhicules (camions, voitures, motos ou autres scooters) qui ne respectent pas les règles fixées par le Code de la route, telles que les limitations de vitesse, les règles de priorité au niveau des croisements ou encore la réglementation en matière de stationnement.

Bazus doit rester une commune où il fait bon vivre, où enfants et adultes doivent pouvoir circuler en toute sécurité.



Ce nouvel agent va nous aider à œuvrer en ce sens même si sa fonction ne se limitera pas à cela. Les missions du service de la Police Municipale de la commune sont définies par la loi 99-291 du 15 avril 1999 relative aux Polices Municipales et la loi 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne.

Nous souhaitons qu'une attention particulière soit portée à la sensibilisation, à la prévention, au dialogue et à l'échange, mais notre policier municipal aura également, si nécessaire, compétence pour prendre des mesures coercitives.

La mutualisation des ressources de la police municipale avec la commune de Garidech est une opportunité pour notre village. Nous allons ainsi pouvoir associer nos forces et augmenter notre efficacité sur le terrain.

Une course Cycliste à Bazus

Le Dimanche 26 Octobre, sous le soleil, s'est déroulée l'épreuve cycliste du championnat régional d'Occitanie sur route. La FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) assurait l'organisation et l'animation. Pourquoi une telle épreuve à Bazus ? Jean-Claude Trouvé et Dominique Nadaud, coprésidents de la FSGT, précisent l'historique : « Cette course est située à BAZUS depuis plus de vingt ans. A l'époque, Frédéric Moncassin (champion régional et porteur du maillot Jaune durant une étape du Tour de France) l'avait créée dans ce village qu'il connaissait bien et la course s'est maintenue depuis, sauf en 2020, période de restriction due au Covid ».

156 coureurs venant de toute l'Occitanie et répartis en six catégories ont pris un départ étalé à partir de 14h30 devant la salle des fêtes. Ce circuit d'une longueur de dix kilomètres passait par la route D45B en direction de Garidech puis du chemin de Prexempyre pour rejoindre la D45 et remonter enfin vers la salle des fêtes. La catégorie des seniors et espoirs devait boucler 9 tours soit 90 kilomètres et la plus courte distance était réservée aux minimes avec 3 tours.

Les résultats sont proclamés dans la salle des fêtes. Les vainqueurs de chaque catégorie repartent avec le titre de champion d'Occitanie vêtus d'un maillot correspondant à leur nouveau titre, la traditionnelle coupe et le bouquet. Rendez-vous l'an prochain toujours à Bazus.

Un peu d'histoire : BAZUS et son monument historique

Au cœur de notre village, se tient l'église Saint-Pierre.

La première église, antérieure à 1185, était déjà dédiée à Saint Pierre. En 1232, le village est sous la seigneurie du prieuré de Saint Pierre. L'église actuelle date du XVI^e siècle. De style gothique toulousain, elle recouvre les fondations de la première église et les sépultures

Reconstruite au 16^e siècle, l'église Saint-Pierre a conservé son style gothique méridional au 18^e siècle. Ses voûtes aux tons bleus et or ainsi que son décor saint-sulpicien en bois et en marbre en font sa singularité. Ses retables sont inscrits au titre des Monuments Historiques.

En 1979, l'église fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. A ce titre, tout aménagement ou modification de l'espace dans un périmètre de 500 mètres autour de l'église (champ de visibilité) est soumis aux prescriptions des Bâtiments de France.



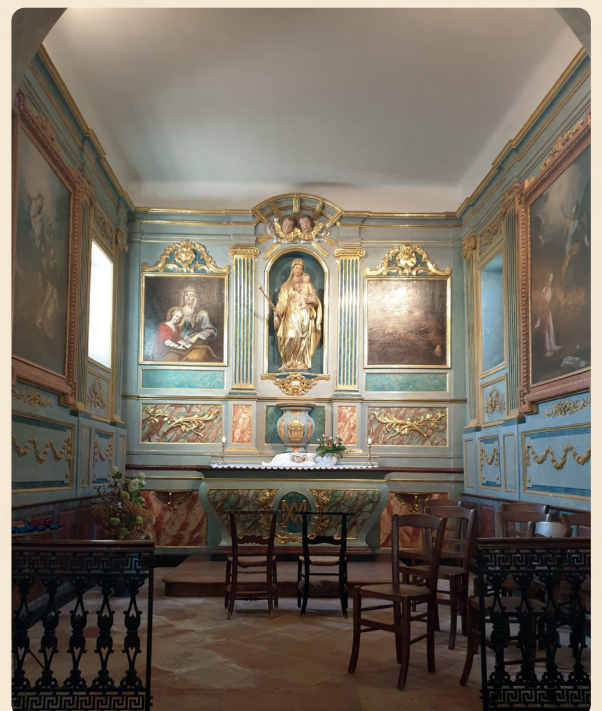
L'Architecte des Bâtiments de France dépend du Ministère de la Culture, et exerce au sein d'un Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (S.T.A.P.) présent dans chaque département. Sur notre commune, **il intervient pour :**

- conseiller et promouvoir une architecture et une urbanisation de qualité en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement,
- délivrer des avis sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux) ayant pour effet de modifier les espaces protégés, bâtis ou naturels.

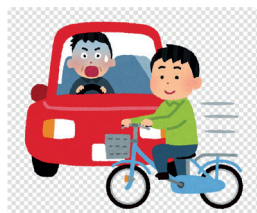
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

Pour Bazus, les Architectes des Bâtiments de France s'appuient sur les prescriptions du Midi-toulousain. Le STAP a fait réaliser une palette des matériaux et des teintes du département. La mise en place de cette palette s'appuie sur un travail d'analyses et de repérages réalisés dans l'ensemble du département, secteur par secteur, en s'intéressant au bâti ancien, aussi bien rural qu'urbain. Les matériaux et les teintes ont été sélectionnés à partir d'un échantillonnage architectural existant et caractéristique du secteur, de telle façon qu'ils puissent donner une indication de composition et de teinte selon le bâti concerné.

Le STAP espère, grâce à ses outils mis à disposition du public, contribuer à concilier l'acte de construire ou de restaurer et la préservation du bien commun qu'est notre cadre de vie.



Civisme : les 10 règles d'or du Bon Bazusien



1 - Je respecte les limitations de vitesse

(Zone 30 : aux abords de l'école, croisement de la mairie, Zone 50 : sur les voies communales et départementales en agglomération). La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite !

Les Agents de la collecte sont passés



Je rentre chez moi !

3 - Je ne laisse pas mon bac à ordures vide sur le trottoir en permanence



5 - Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration préalable est nécessaire. Je respecte le contenu de l'arrêté. Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.

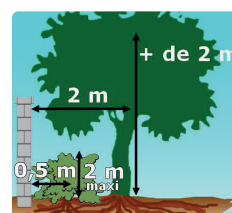
4 - Je trie correctement mes déchets

(Aux points de regroupement pour les déchets ménagers ou recyclable, aux récup'erre, à la déchèterie). Je ne dépose aucun objet au sol. Je ne fais pas brûler de végétaux (interdit par arrêté préfectoral). L'accès à la déchèterie est gratuit !



7 - Je suis responsable de mes animaux

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public (des cani-sacs sont disponibles). Je ne laisse pas mon chien aboyer en mon absence.



6 - J'entretien ma propriété et ses abords

Je taille toute la végétation qui excède de ma propriété. Je nettoie aussi la bande enherbée entre le fossé et/ou le trottoir devant chez moi. Je n'attends pas tout de la collectivité.

8 - Je n'utilise pas ma tondeuse ou fait du bruit de bricolage en dehors des heures autorisées

(interdit par arrêté préfectoral) Je préviens mes voisins si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.



9 - Je privilégie le dialogue avec mon voisin

Si je ressens une gêne liée à son comportement, je vais lui parler avec amabilité. Je cherche une solution avant de me plaindre à la gendarmerie ou à la mairie. Je l'informe lorsque je pars en vacances (la vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage). Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou en situation de fragilité lors des périodes de canicule ou de grand froid.

10 - Je suis courtois

Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité (espaces verts et fleuris). Je signale en mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrai constater. Je n'attends pas TOUT des autres. Je cherche à comprendre et à me rendre utile plutôt que de critiquer. Je participe à la vie du village.



Les plus belles courges du Pérou récompensées

Dodues, vertes, jaune clair ou foncé, craquelées, sensuelles, volumineuses, mais toutes en forme et prêtes à s'affronter dans une impitoyable compétition. C'est le grand jour du concours pour **les courges vertes du Pérou** et leurs coachs. Vient l'heure des résultats, et le vainqueur est ... la superbe courge verte de la coach **Fabienne avec 28,8 kg**, puis celle de Marie-Hélène de Garidech pour **27,3 kg** et, troisième marche du podium, les **26,5 kg de la courge de Michelle**.

Il a été remis au vainqueur le magnifique tablier de jardinier confectionné par Michel Alarcor avec une collection d'ustensiles du parfait jardinier : gants, sécateur, pulvérisateur et arrosoir. Ces mêmes ustensiles récompensent les lauréats suivants. Et tous les participants partiront avec, chacun, un petit cadeau.

Spectateurs, supporters et participants se retrouvent autour d'une collation conviviale et partagent une trilogie de gâteaux à la citrouille. Puis, sont repartis les bras chargés de diverses cucurbitacées provenant des jardins prolifiques de Bazus.

Et l'année prochaine ? Il est sérieusement envisagé un concours avec la courge Luffa (ou éponge végétale), toujours dans cette famille des cucurbitacées. Longues d'environ 60 centimètres et poussant facilement dans nos jardins, cette courge éponge doit sécher pour se transformer en accessoire exfoliant. Après découpe, une éponge pour la toilette ou pour la vaisselle aux propriétés abrasives douces. Actuellement très en vogue parce que doux et naturel, la longueur d'éponge de 15 cm est vendue sur internet aux alentours de 4 euros. **Ces graines de Luffa bio seront mises gracieusement à disposition, lors de la journée «grainothèque» qui aura lieu à la Mairie de Bazus au tout début du printemps prochain.**

Gros dégâts après le passage de la tempête du 17 juin

La tempête du 17 juin n'a pas épargné la commune de Bazus. La violence inouïe de la perturbation, qu'on peut qualifier de mini-tornade avec des vents bien supérieurs à 100 km/heure a laissé de lourdes traces qui ont mis du temps à s'effacer.

Arbres déracinés de toute part, véhicules endommagés par les projections de branches. Un parc historique dévasté en quelques minutes.

La folle tempête a frappé dans tous les secteurs de la commune. Routes coupées par la chute d'arbres et dégagées par le personnel de la mairie et des bénévoles. Ailleurs, un abri de piscine de 11 mètres par 6 mètres soulevé, emporté et brisé en mille morceaux éparpillés dans les champs aux alentours. Un large abri pour chevaux avec une toiture de tôles nervurées s'est envolé en blessant un cheval. On ne compte plus les dégâts sur la végétation, les clôtures, les toitures, les lignes téléphoniques et électriques. Les vitres brisées sous la pression des éléments déchaînés. L'électricité a été rétablie dès le lendemain dans la majorité des foyers. Après le passage dévastateur, le calme est revenu et chacun a constaté, impuissant et sous le choc, la désolation totale et la force des éléments furieux.

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle à été déposée à la préfecture par la mairie, mais n'a pas abouti. En effet, ce type de sinistre est, en général, garanti par le contrat d'assurance habitation des particuliers.



Le trio gagnant, les courges et leurs coachs



La courge Luffa se transforme en éponge exfoliante



Les arbres premières victimes de la tempête



Les abris pour chevaux entièrement rasés

Comptons les nids dans le village et comprenons la vie des hirondelles

Au début de l'été, devant la mairie de Bazus, un petit groupe d'une douzaine de personnes, enfants et parents, s'est retrouvé, armé de jumelles et d'appareils photo. **Sous l'égide de Jacques Périno, membre de la LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux) et naturaliste, les passionnés, après la présentation de ce bel oiseau présent dans nos campagnes et annonçant l'été, ont parcouru les rues du village. **Objectif : recherche et comptage des nids d'hirondelles.**

Une trentaine a été recensée dont quelques-uns en cours de construction. Malheureusement de nombreuses traces d'anciens nids ont révélé une diminution des effectifs.

Les premières nichées étaient prêtes à quitter leur nid. Chaque couple pouvant faire plusieurs nichées d'ici fin septembre.

En conclusion, Pascal Périno a mis en garde le groupe passionné :

«Nous avons encore le plaisir de pouvoir observer les hirondelles au retour du printemps. À la suite d'une longue migration, elles reviennent nicher dans nos villages jusqu'à la fin de la belle saison ; puis, elles repartent passer l'hiver sous le soleil africain. Cependant, les populations d'hirondelles ont vu leur nombre largement diminuer depuis les années 1970, où entre 20 et 50% des effectifs ont disparu à cause de la diminution des insectes volants dont elles se nourrissent (causée par les pesticides), la raréfaction des sites de nidification (fermeture ou destruction de vieux bâtiments), la diminution des zones humides, mais aussi la destruction de leurs nids (volontaire ou non) qu'elles peuvent réutiliser d'années en années.»

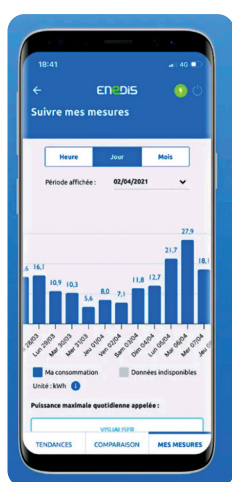


Un nid d'hirondelles bien à l'abri



Avant le départ, l'exposé de Jacques Périno

Bazus. Déploiement en cours du compteur Linky



Application « Enedis à mes côtés »

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, termine sur la commune de Bazus, **le remplacement des anciens compteurs électriques par des compteurs communicants Linky.** L'entreprise Parera Services en assure la pose à domicile. Si ce n'est déjà fait, vous serez contactés directement pour convenir d'un rendez-vous qui n'excédera pas trente minutes.

Ce changement de compteur est gratuit et n'entraîne aucune modification aux termes du contrat avec le fournisseur d'électricité.

Le relevé des consommations s'effectuera régulièrement directement par le courant porteur en ligne, oublié le passage du releveur avec ses contraintes de présence. Les factures sont basées sur la consommation réelle, donc plus d'estimations, ni de régularisations par la suite. «Les détections d'incidents et les interventions seront désormais réalisées plus rapidement et à distance », explique Enedis.

Avec l'application sur smartphone «Enedis à mes côtés», en plus du suivi de votre consommation, vous aurez accès aux informations en direct, si par exemple une coupure d'électricité a lieu sur le réseau. Ainsi, vous pourrez suivre le statut de l'intervention et l'heure de rétablissement du courant.



Linky, le boîtier vert fluo est en place

Pain et viennoiseries en libre-service à Bazus !

C'est un nouveau service plébiscité que les habitants de Bazus ont pu découvrir le 1er décembre: **un distributeur de pain et viennoiseries ultra frais et artisanaux. Ce service fonctionne du mardi au dimanche, 24 heures sur 24.**

C'est la boulangerie d'Eddie Doyen à Labastide-Saint-Sernin qui alimente ce distributeur automatique 2 fois par jour avec du pain artisanal, mais également des viennoiseries (croissants, chocolatines, pains aux raisins, panettones, brioches, cookies,...). Les Bazusiens, ou autres passants, peuvent désormais acheter leur pain à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et cela tous les jours de la semaine. Exceptionnellement le dimanche, du pain type « campagne » est également proposé, afin qu'il se conserve mieux le lendemain, jour de fermeture de la boulangerie.

Le paiement se fait uniquement par CB ou CB sans contact, afin d'éviter le risque de vandalisme. Le distributeur automatique est adossé à l'atelier municipal, Route de Lapeyrouse, proche de l'école primaire, permettant ainsi de stationner à proximité et de faire son achat en toute tranquillité. **Avoir du pain frais au village**, une commodité sollicitée et espérons-le appréciée si nous voulons que ce service perdure sur notre commune !



Nous espérons répondre à la demande de bon nombre de personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ou qui préfèrent trouver près de chez elles ce qu'elles allaient parfois chercher bien loin.

Bienvenue aux nouveaux Bazusiennes et Bazusiens !

Vous êtes arrivés en 2020 ou en 2021 et vous souhaitez mieux connaître votre commune ? Inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie, nous souhaiterions organiser dans l'année une cérémonie d'accueil afin de partager un moment convivial de rencontre et d'échanges avec vos élus.

Tél : 05 61 84 95 50 ou mail : mairie.bazus@wanadoo.fr

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse 2020 rejetée.

La demande de reconnaissance de la commune de Bazus de l'état de catastrophe naturelle pour phénomène «mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols» en 2020 a été rejetée. Ce qui a pour effet de se voir refuser la prise en charge par l'assurance des dégâts causés par la sécheresse.



MARCHÉS HEBDOMADAIRES :
Bessières • Saint-Sulpice-la-Pointe • Lavour



L'UNION :
Centre commercial • Halle • Clinique



Prochainement en Coteaux du Girou
NOUVEAU SERVICE PRINTEMPS 2022

Le **TAD** 
vous transporte !

* Transport à la demande



Plus d'information sur 
www.cc-coteaux-du-girou.fr



Vie scolaire

Première Adjointe au Maire, pour mon second mandat j'ai pris en charge, principalement, la commission communale « Vie Scolaire ». Je suis le lien entre le corps enseignant et la commune. Je participe aux trois conseils d'écoles annuels et au bon fonctionnement du groupe scolaire.

Également, déléguée suppléante à la Communauté des Communes des Coteaux du Girou, je me suis engagée dans la Commission « Jeunesse/ALAE/ALSH », où je fais le relais et participe aux réunions de travail, entre le LEC/C3G et la Mairie.

La grande mission qui m'est confiée pour ces prochains mois est le suivi de la construction d'un futur ALAE sur la commune de Bazus.



Véronique BOULOUYS

1^{ère} Adjointe. Chargée de la vie scolaire
(mandat 2020-2026)

Rentrée scolaire 2021 – 2022

Une nouvelle année commence, les élèves des classes de Carine et Anne-Laure, ont fait cette année une rentrée dans des locaux flambant neufs. Durant l'été la commune a entrepris des travaux d'embellissement importants.

Tableau des effectifs du RPI

| VILLARIES | GARGAS | BAZUS |
|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Elodie CALVET Directrice GS : 22 | Sophie HESSE Directrice CM1 : 23 | Pauline ROLLAND Directrice CP/CE1 : 20 |
| Laure PARADA PS/MS : 26 | Monique FERNANDEZ CM2 : 28 | Carine DERBIAS CE1/CE2 : 21 |
| Adeline JEANJEAN PS/MS : 25 | | Anne-Laure YNGLADA CE2/CM1 : 21 |

Les travaux

Doublage des murs en placo-plâtre pour un montant de 12 703€ HT,
Réfection de la plomberie/chauffage pour un montant de 9 094€ HT
Travaux d'électricité pour 10 500€ HT
La peinture pour 5 923€ HT
Les menuiseries de la cantine pour 26 144€ HT.

Coût total de l'opération : 64 364€ HT
Subventions (Région + CD31) : 35 745€ HT



Nous prévoyons également pour cette nouvelle année d'autres travaux concernant la réfection de la classe des CP, ainsi que pour la cantine. Il est prévu de refaire les plafonds et la peinture.

Résumé de l'année 2021, une intervenante de la C3G est intervenue en novembre 2020, sur le thème de l'environnement avec recyclage du papier pour les CP, et vie des déchets pour le CE1/CE2, puis sur une seconde session sur le thème du compostage en mars dernier. Les élèves ont pu découvrir les animaux composteurs et en parallèle on réalisé un élevage de papillons dans les classes. En suivant, un potager a été créé. Le rallye-piéton et les séances piscines ont dû être annulés.

Les exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été réalisés dans l'école, tout s'est déroulé correctement.

Nous tenons à remercier encore les enseignantes de l'école de Bazus pour la continuité pédagogique qu'elles ont assurée une nouvelle fois en présence de la Covid-19. Toutes les mesures dictées par la préfecture au fur et à mesure de leurs annonces, ont été respectées par nous tous.



Projet numérique 2021

Dans le cadre du volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, l'État a lancé en 2021, un appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Cet appel à projet vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en les équipant de matériels adaptés et en les formant.

Ce projet a été construit sur notre commune entre les enseignantes et la Mairie sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous.

La Mairie de Bazus a candidaté sur ce projet numérique qui a été retenu. **Nous avons équipé nos 3 classes de tablettes numériques, pour un montant de 10 000 € TTC, subventionné à 70% (soit un reste à charge pour la commune de 3 000€)**



Tarif de la cantine scolaire

Après deux années sans augmentation du tarif du restaurant scolaire, le prestataire (Société RÉCAPÉ) a informé la municipalité de son intention d'appliquer une **hausse du tarif du repas à compter du 1er février 2022** et de répercuter ainsi le coût des hausses successives des denrées alimentaires et des consommables.

Le tarif proposé par la Société RÉCAPÉ s'élevait à 3.95 € le repas en continuant avec les barquettes jetables. Le Conseil Municipal a jugé que cette hausse était justifiée mais importante pour les familles.

Afin de limiter cette augmentation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de diminuer les frais du traiteur en investissant dans des bacs «gastro», faisant réduire **le tarif du repas à 3.65 €**. Cette prise en charge représente pour la Municipalité un coût de 500€ pour l'achat de bacs «gastro» et 2 000€ supplémentaires pour les frais de personnel.

Ce tarif reste tout de même compétitif par rapport à la qualité des repas fournis et par rapport aux prix pratiqués dans les cantines des communes voisines.

RAM

Le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou est un service intercommunal gratuit. Il a été créé en partenariat avec la CAF de la Haute-Garonne et répond aux missions fixées par la Caisse d'Allocations Familiales.

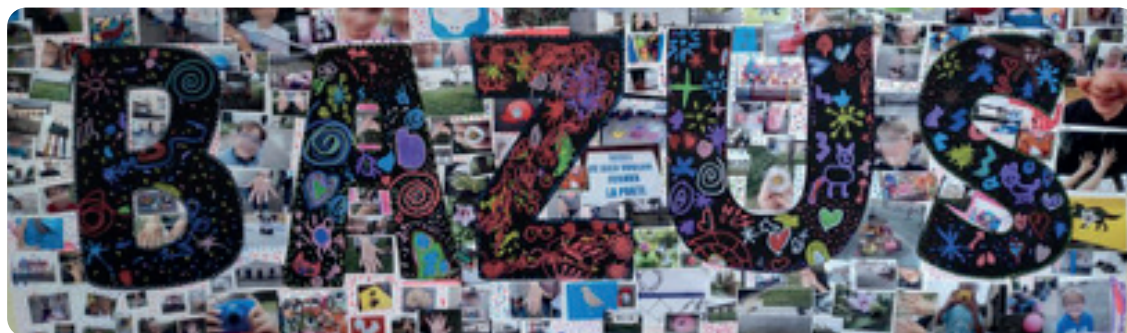
L'objectif de ce service est de participer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants de moins de 6 ans sur le territoire. Ce n'est ni un lieu d'accueil, ni un employeur d'assistants maternels ou gardes à domicile. C'est un lieu d'information, d'accompagnement, d'échanges professionnels, d'animation et d'écoute.

Ce service s'adresse :

- * Aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants sur le territoire,
- * Aux parents ou futurs parents employeurs d'un professionnel de l'accueil individuel salarié sur le territoire,
- * A l'ensemble des assistants maternels agréés exerçant sur le territoire,
- * Aux gardes d'enfants à domicile salariés directement par un particulier résidant sur le territoire,
- * Aux personnes résidant sur le territoire et intéressées par les métiers de l'accueil individuel du jeune enfant.

Contact animatrices : Emilie JACQUINOT 05 62 79 26 87 / Elsa LAGARDE : 05 62 79 26 87

ALAE



Pour le plus grand bonheur des enfants de Bazus, l'équipe d'animation de l'ALAE a proposé des programmes d'activités riches et variées tout au long de l'année. Des animations sportives : du hip-hop, du patin, du cirque, du skate... Des ateliers culturels : cuisine, théâtre d'ombres, atelier scientifique, pop art, musique... Et des événements : la semaine pour apprivoiser les écrans, le carnaval, petit déj' de l'ALAE, le goûter de fin d'année.

C'est dans une ambiance dynamique que les enfants ont été accueillis pour la rentrée. Des activités et des intervenants variés. En pèle mêle : du cirque, des perles, de la cuisine, du skate, de la photo, des créations artistiques et des grands jeux. Et déjà des événements : la journée Halloween, le mois de la fraternité, le goûter de Noël.

L'année 2021 nous a marqués de son empreinte COVID-19. Afin de s'échapper de ce climat parfois anxiogène, nous allons multiplier les événements festifs avec les enfants. Une fois par mois place à la découverte ! Nous imaginerons de nouvelles activités inconnues des enfants. Et à chaque période, une journée de fête

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook pour connaître les actualités ALAE de Bazus

ALAE de Bazus

06 58 84 15 09 enfance-bazus.villaries@lecgs.org

Le matin : 7h30-9h00 ; Le midi : 12h00-13h30 (11h40-12h40 le mercredi) ; Le soir 16h05-18h30 (15h05 le mardi)



Travaux réalisés

ECLAIRAGE SOLAIRE

Il est évident aujourd'hui que l'éclairage urbain constitue un élément supplémentaire de sécurité dans nos campagnes. En 2021, nous avons initié l'installation de 3 candélabres solaires (chemin de Laffont et chemin de Brunet).

Spécialement conçus pour de l'éclairage urbain, **ils ne demandent pas d'entretien particulier et surtout ne consomment que l'énergie qu'ils produisent**. Ils sont installés et pris en charge à 80% par le SDEHG.

Cette nouvelle solution d'éclairage public est en adéquation avec notre politique communale car elle nous permet de répondre à des demandes tout en n'augmentant pas la note d'énergie de la commune.



ACQUISITION D'UN TERRAIN POUR NOTRE COMMUNE

La maîtrise du foncier constitue un enjeu capital dans un projet d'aménagement et de construction pour une collectivité. Le conseil municipal de Bazus a acquis un terrain de 2500 m², au prix de 17 000 € hors frais de notaire, juxtaposé au groupe scolaire, sur lequel des projets pourront y voir le jour.

En effet, **dans un souci de bien-être et pour continuer à accueillir au mieux nos charmants bambins, cet achat renforce notre réserve foncière au plus près des écoles.**

TRAVAUX DE TOITURE À LA SALLE DES FÊTES

En regardant la toiture de la salle des fêtes on pouvait apercevoir les dégâts causés par la vétusté et les diverses intempéries. Réalisé par l'entreprise GRANGE (couvreur, zingueur) le remaniement des tuiles avec le remplacement des éléments cassés, a eu lieu cet été. On en a aussi profité pour changer les planches de rives qui étaient d'origine et en bois, pour les remplacer en zinc.

| | |
|---|--------|
| Montant total des travaux HT : | 6 900€ |
| Subvention (Conseil Départemental) : | 2 746€ |
| Part restante à la charge de la commune : | 4 154€ |

BILAN ÉNERGÉTIQUE

L'éclairage public a été rénové en plusieurs tranches. De même, l'éclairage des bâtiments publics ont été remplacés en grande partie par des LED. Tous ces travaux nous amènent à apprécier un bilan énergétique très favorable. **En effet, sur ces 4 dernières années, nous constatons une diminution de 28 % de la facture énergétique.**

AGRANDISSEMENT DE L'ATELIER MUNICIPAL

L'aménagement de l'atelier municipal a été réalisé au cours du troisième trimestre de cette année.

L'appentis a été fermé par une porte sectionnelle rigoureusement identique à celle de l'entrée principale, selon les exigences des Bâtiments de France. Cela permet de garer le véhicule municipal à l'abri.

Une rochelle supplémentaire a été créée pour le stockage du petit matériel. Les devis de rambarde de protection étant trop élevés, l'employé technique l'a réalisée à moindre coût (280 € de matériel).



| | |
|---|----------|
| Coût total de l'opération HT : | 36 786 € |
| Subvention (Conseil Départemental) : | 7 000€ |
| Subvention (Etat) : | 11 400€ |
| Part restante à la charge de la commune : | 18 386€ |
| (Fonds propres) | |

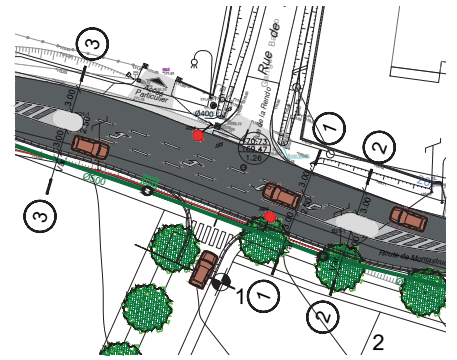
Travaux et projets en cours

SÉCURITÉ (ROUTES DÉPARTEMENTALES)

Les voies structurantes de notre commune présentent 2 routes départementales (RD45b et RD61). Considérer les vitesses pratiquées sur des routes départementales nécessite une étude de circulation et de sécurité, avec notamment une analyse fine des trafics et des vitesses. Cette 1^{ère} étape a été initiée par le secteur routier du CD31.

Nous avons confié les données relevées au bureau d'études ALTEREO. Leur méthodologie mise en œuvre vise à répondre aux attentes de la commune, en terme de vitesses pratiquées, dans le respect des exigences du CD31. **Le conseil municipal favorisera les aménagements les plus appropriés pour maîtriser et améliorer la circulation ainsi que la sécurité des piétons et des automobilistes.**

Par ailleurs, le secteur routier CD31, a sollicité la réalisation d'un « tourne à gauche » afin de sécuriser l'entrée et la sortie du futur lotissement (Route de Montastruc), au vu de l'importance du trafic routier sur cette route.



PROJET DE CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Lors de son précédent mandat, la commune de Bazus a créé un site internet, afin de mettre à la disposition des Bazusiens les informations utiles. Ce site internet était hébergé sur le serveur de notre prestataire (OVH). Malheureusement, les entrepôts de cet hébergeur ont brûlé en Mars 2021, rendant notre site internet indisponible, puisque le prestataire n'avait pas prévu de sauvegarde.

De nos jours, il n'est pas envisageable qu'une commune comme la notre ne soit pas dotée d'un site internet, d'autant que certaines démarches légales vont devoir se faire via cet outil très prochainement.

La commune a donc pris la décision de refaire un nouveau site, dans le cadre du fonds de transformation numérique des collectivités locales. En effet, ce fonds nous donne la possibilité de construire un nouveau site internet entièrement financé par l'état.

MUR DU CIMETIÈRE

En conseil municipal, nous avons opté **pour l'entière réfection du mur du cimetière, côté route de Lapeyrouse.** C'est la société Baticastel qui a été retenue. **Il sera refait à l'identique selon les exigences des ABF.**

Nous devons faire abattre les cyprès de l'entrée qui gêneraient à la reconstruction de cette partie du mur.

On profite aussi de ces travaux pour bâtir en pierre foraine, l'entrée principale du cimetière, **pour respecter l'architecture et les couleurs de notre village.**

Un constat d'huissier sera réalisé avant le commencement des travaux qui sont prévus au printemps.

Travaux et projets à l'étude

CONTRIBUONS A LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LOCAL !

Notre commune tient à sauvegarder le patrimoine qu'elle possède. Or, la maison communale a subi l'usure du temps et sa restauration est aujourd'hui plus que nécessaire.

Nous avons pris conseil auprès de l'organisme C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) afin de discerner **quelle peut être la meilleure solution en terme de devenir pour ce bâtiment.** Nous sommes encore au stade d'étude et de projet, avec des idées... comme la création de bureaux partagés, une Maison Médicale, ou autre.

Nous essayerons de faire au mieux pour intégrer à Bazus un projet économique et architectural adapté à notre village.



PROJET D'UNE AIRE SPORTIVE COMMUNALE

Les équipements sportifs participent au développement et à la qualité de la pratique de loisirs. Ils jouent par ailleurs un rôle essentiel dans les domaines de l'insertion, de la santé, de la prévention, de l'animation des territoires et plus généralement de la cohésion sociale.

Dans le cadre de leur développement, l'État subventionne jusqu'à 80% des dépenses liées à la création d'aires sportives.

La Commune de Bazus s'est positionnée, afin de bénéficier de telles subventions pour son projet d'aire sportive communale.

En effet, **nous projetons la réalisation d'un plateau sportif** qui serait situé sur le terrain communal à proximité de la salle des fêtes.

Ce plateau pourrait recevoir une aire de fitness composée de 5 ou 6 appareils type rameur, elliptique et autres, d'un parcours de santé complet, ainsi que d'un espace pour la pratique du football.

L'implantation de cette aire sera particulièrement étudiée, afin de favoriser un accès à toutes les tranches d'âges. La commune devra également être attentive à la sécurité de ce lieu tant au niveau de la nature des sols que vis-à-vis des flux de circulation.

4 dates à retenir pour les élections en 2022

Présidentielles : 1er tour le 10 Avril 2022 – 2ème tour le 24 Avril 2022

Législatives : 1er tour le 12 Juin 2022 – 2ème tour le 19 Juin 2022

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 Mars 2022 pour pouvoir voter aux élections présidentielles et jusqu'au 6 Mai 2022 pour les élections législatives.



Le recensement militaire ou citoyen

Tout jeune de nationalité française (fille et garçon) **dès 16 ans** doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile qui lui délivrera une attestation de recensement. Il sera ensuite convoqué (après ses 17 ans) à la **Journée Défense et Citoyenne (JDC)**.

A l'issue de la JDC, il recevra une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours d'Etat (permis de conduire, baccalauréat, ...).



Le recensement permet également à l'administration de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Suite à votre recensement en mairie, vous serez automatiquement contacté par mail, afin **d'ouvrir un compte sur « majdc.fr »**. Cela vous permettra :

- de visualiser et télécharger la convocation à la JDC,
- de modifier la date et le lieu si besoin,
- de télécharger votre attestation de participation,
- d'accéder à toutes les coordonnées utiles.

Les zones d'activités de notre territoire

Outil majeur de la politique de développement économique, les zones d'activités permettent de répondre au mieux aux besoins des entreprises autant pour les fixer durablement sur le territoire que pour les attirer lors de leur recherche d'un site d'implantation. La Communauté des Coteaux du Girou est dotée à ce jour de 3 zones d'activités et a déjà permis l'essor de nombreuses entreprises.

Zone de Piossane II : Commune : Verfeil

Zone de l'Ormière : Communes : Montastruc-la-Conseillère et Garidech

Zone du Colombier : Commune : Montjoire

La C3G a lancé récemment, comme convenu lors du précédent mandat, une étude préalable et nécessaire à l'ouverture de nouvelles zones d'activités. Cette étude a pour objet d'établir la faisabilité, l'opportunité et d'étudier le positionnement des projets de zones d'activités. Par la suite, seront entamées les démarches nécessaires avec la DDT concernant la mise en conformité des PLU des communes concernées.

Ainsi sont concerné :

1. L'opportunité de création d'une nouvelle zone d'activité sur Gragnague
2. L'opportunité de création d'une nouvelle zone d'activité sur Verfeil
3. L'étude de l'extension de la zone de l'Ormière
4. L'établissement de la faisabilité des projets

Ces actions sont menées par la Commission Développement Economique de la C3G.

Déposez EN VRAC
ces emballages et tous vos papiers
dans le bac jaune



2022

BAZUS



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIRON

| JANVIER | FEVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUN | JUILLET | AOUT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE |
|------------|---------|-------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|-----------|---------|-------------|----------|
| SA 1 FERIE | MA 1 | MA 1 | VE 1 | DI 1 | ME 1 | VE 1 | LU 1 | JE 1 | SA 1 | MA 1 FERIE | JE 1 |
| DI 2 | ME 2 | ME 2 | SA 2 | LU 2 | JE 2 | SA 2 | MA 2 | VE 2 | DI 2 | ME 2 | VE 2 |
| LU 3 | JE 3 | JE 3 | DI 3 | MA 3 | VE 3 | DI 3 | ME 3 | SA 3 | LU 3 | JE 3 | SA 3 |
| MA 4 | VE 4 | VE 4 | LU 4 | ME 4 | SA 4 | LU 4 | JE 4 | DI 4 | MA 4 | VE 4 | DI 4 |
| ME 5 | SA 5 | SA 5 | MA 5 | JE 5 | DI 5 | MA 5 | VE 5 | LU 5 | ME 5 | SA 5 | LU 5 |
| JE 6 | DI 6 | DI 6 | ME 6 | VE 6 | LU 6 FERIE | ME 6 | SA 6 | MA 6 | JE 6 | DI 6 | MA 6 |
| VE 7 | LU 7 | LU 7 | JE 7 | SA 7 | MA 7 | JE 7 | DI 7 | ME 7 | VE 7 | LU 7 | ME 7 |
| SA 8 | MA 8 | MA 8 | VE 8 | DI 8 | ME 8 | VE 8 | LU 8 | JE 8 | SA 8 | MA 8 | JE 8 |
| DI 9 | ME 9 | ME 9 | SA 9 | LU 9 | JE 9 | SA 9 | MA 9 | VE 9 | DI 9 | ME 9 | VE 9 |
| LU 10 | JE 10 | JE 10 | DI 10 | MA 10 | VE 10 | DI 10 | ME 10 | SA 10 | LU 10 | JE 10 | SA 10 |
| MA 11 | VE 11 | VE 11 | LU 11 | ME 11 | SA 11 | LU 11 | JE 11 | DI 11 | MA 11 | VE 11 FERIE | DI 11 |
| ME 12 | SA 12 | SA 12 | MA 12 | JE 12 | DI 12 | MA 12 | VE 12 | LU 12 | ME 12 | SA 12 | LU 12 |
| JE 13 | DI 13 | DI 13 | ME 13 | VE 13 | LU 13 | ME 13 | SA 13 | MA 13 | JE 13 | DI 13 | MA 13 |
| VE 14 | LU 14 | LU 14 | JE 14 | SA 14 | MA 14 | JE 14 FERIE | DI 14 | ME 14 | VE 14 | LU 14 | ME 14 |
| SA 15 | MA 15 | MA 15 | VE 15 | DI 15 | ME 15 | VE 15 | LU 15 FERIE | JE 15 | SA 15 | MA 15 | JE 15 |
| DI 16 | ME 16 | ME 16 | SA 16 | LU 16 | JE 16 | SA 16 | MA 16 | VE 16 | DI 16 | ME 16 | VE 16 |
| LU 17 | JE 17 | JE 17 | DI 17 | MA 17 | VE 17 | DI 17 | ME 17 | SA 17 | LU 17 | JE 17 | SA 17 |
| MA 18 | VE 18 | VE 18 | LU 18 FERIE | ME 18 | SA 18 | LU 18 | JE 18 | DI 18 | MA 18 | VE 18 | DI 18 |
| ME 19 | SA 19 | SA 19 | MA 19 | JE 19 | DI 19 | MA 19 | VE 19 | LU 19 | ME 19 | SA 19 | LU 19 |
| JE 20 | DI 20 | DI 20 | ME 20 | VE 20 | LU 20 | ME 20 | SA 20 | MA 20 | JE 20 | DI 20 | MA 20 |
| VE 21 | LU 21 | LU 21 | JE 21 | SA 21 | MA 21 | JE 21 | DI 21 | ME 21 | VE 21 | LU 21 | ME 21 |
| SA 22 | MA 22 | MA 22 | VE 22 | DI 22 | ME 22 | VE 22 | LU 22 | JE 22 | SA 22 | MA 22 | JE 22 |
| DI 23 | ME 23 | ME 23 | SA 23 | LU 23 | JE 23 | SA 23 | MA 23 | VE 23 | DI 23 | ME 23 | VE 23 |
| LU 24 | JE 24 | JE 24 | DI 24 | MA 24 | VE 24 | DI 24 | ME 24 | SA 24 | LU 24 | JE 24 | SA 24 |
| MA 25 | VE 25 | VE 25 | LU 25 | ME 25 | SA 25 | LU 25 | JE 25 | DI 25 | MA 25 | VE 25 | DI 25 |
| ME 26 | SA 26 | SA 26 | MA 26 | JE 26 FERIE | DI 26 | MA 26 | VE 26 | LU 26 | ME 26 | SA 26 | LU 26 |
| JE 27 | DI 27 | DI 27 | ME 27 | VE 27 | LU 27 | ME 27 | SA 27 | MA 27 | JE 27 | DI 27 | MA 27 |
| VE 28 | LU 28 | LU 28 | JE 28 | SA 28 | MA 28 | JE 28 | DI 28 | ME 28 | VE 28 | LU 28 | ME 28 |
| SA 29 | MA 29 | MA 29 | VE 29 | DI 29 | ME 29 | VE 29 | LU 29 | JE 29 | SA 29 | MA 29 | JE 29 |
| DI 30 | ME 30 | ME 30 | SA 30 | LU 30 | JE 30 | SA 30 | MA 30 | VE 30 | DI 30 | ME 30 | VE 30 |
| LU 31 | JE 31 | JE 31 | SA 31 | MA 31 | LU 31 | DI 31 | ME 31 | SA 31 | LU 31 | SA 31 | SA 31 |

ORDURES MENAGERES

EMBALLAGES RECYCLABLES

ATTENTION CAS PARTICULIERS

Ch des crouzets : Tournée de Montjoire : OM : vendredi, TRI : Mercredi semaine impaire

Nos joies, Nos peines

Naissances

Ils ont souri à la vie...

| | |
|------------|-------------------------|
| 16 avril | BAZATTE Matteo |
| 15 juin | CAZALS June |
| 22 juin | BANSEPT CHABRAND Elizia |
| 28 juillet | CASTRO Clémentine |
| 13 octobre | COURNEDE Jade |



Mariages

Ils se sont dit OUI ...

| | |
|------------|---|
| 15 mai | FIORINO Jean et MARTIN Isabelle |
| 12 juin | BARUTEL Olivier et CHEVALIER Camille |
| 17 juillet | BERTHIER Nicolas et DEJOU Pauline |



Décès

Ils nous ont quittés...

| | |
|-------------|-----------------|
| 5 avril | BERTON Frédéric |
| 15 mai | VALENA Bruno |
| 22 août | RAPAS Philippe |
| 16 décembre | BERTON Robert |



Pacs

| | |
|------------|--|
| 5 janvier | FRAYSSINET Yannick et BIGOTTE Jessika |
| 15 février | PICAVET Logan et QUÉNETTE Marie-Caroline |
| 23 août | BANSEPT Maxime et CHABRAND Alaïs |

Baptêmes civils

| | |
|--------------|-----------------|
| 17 juillet | BERTHIER Eli |
| 11 septembre | CAILLARD Albane |



Mariage Pauline et Nicolas
Baptême civil Eli

Heureux événements



PACS Jessika et Yannick



PACS Alaïs et Maxime



Mariage Camille et Olivier



PACS Marie-Caroline et Logan



Mariage Isabelle et Jean



Baptême civil Albane

Correspondante La Dépêche du Midi

Marie-Jo Destrem-Bergé est la correspondante de la Dépêche du Midi, pour le village de Bazus.

Vous pouvez la contacter pour tout article que vous désirez voir publier dans la Dépêche du Midi. Vous pouvez l'avertir pour toutes les manifestations et événements organisés à Bazus, afin de voir paraître vos articles sous la rubrique «BAZUS». N'hésitez pas, Marie-Jo se tient, avec plaisir, à votre entière disposition.

Tél : 05 61 54 48 55 - Email : mjo3180@gmail.com



Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

Bien chers Bazusiens et Bazusiennes,
l'année 2021 a été singulière et mystérieuse.

Aujourd'hui, nous recommençons à sortir de cette crise avec une lueur d'espoir, tout en gardant à l'esprit qu'il nous faut rester prudent.

Malgré l'annulation des différentes manifestations en 2021 prévues au sein du village, la Boule Sportive de Bazus prépare la saison 2022 dans l'espoir que toutes les conditions soient réunies, pour pouvoir s'adonner à son sport favori « la pétanque ». Nous vous tiendrons informés du prochain calendrier de nos rencontres au sein du village.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, ce sera un plaisir de vous accueillir et vous faire connaître cette activité en toute simplicité et convivialité, toutes les générations seront les bienvenues.

L'Assemblée Générale se tiendra le 5 décembre 2021, salle des associations (derrière l'église) .

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter
Mr BIAU au 06 86 48 69 26 ou Mme MC PINEL au 06 62 20 18 17.

Nous vous souhaitons à tous une excellente santé et une très heureuse année 2022.

PRENEZ SOINS DE VOUS

Le Bureau

Club Omnisport et Loisirs

à la salle des fêtes de BAZUS le :

MERCREDI MATIN DE 9H15 à 10H15

ou/et **LE SOIR DE 18H30 à 19H30**

ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Renforcement musculaire visant à renforcer les muscles profonds en particulier ceux qui soutiennent la colonne vertébrale
- Gym du dos, gym préventive des douleurs lombaires et cervicales
- Activités cardio respiratoires pour maintenir un entraînement actif
- Pilâtes et stretching pour travailler souplesse et bonne posture
- Gym zen, relaxation



L'ANNEE 2020 ET 2021

Une dizaine de personnes ont continué individuellement et en « visio » les cours de gymnastique et de ce fait le lien n'a pas été complètement coupé.

En septembre 2021, nous avons repris les 2 cours soit environ 20 à 25 adhérents.

Le bureau est constitué de :

Présidente Nicole COSSON, Secrétaire Marie Claire VALENA, Trésorière Brigitte CUIRBLANC, Correspondante Fabienne FAVA

Pour 2022 nous attendons la possibilité en liaison avec les mutuelles et la CARSAT d'effectuer des stages adaptés « séniors ».

Comité des Fêtes

L'année 2021 a encore subi les lourdes contraintes liées à la situation sanitaire.

Nous n'avons pas pu réaliser la fête locale ni celle programmée pour la rentrée, ni le cous-cous pourtant très attendu.

Vu les conditions actuelles, les animations risquent d'être bousculées pendant encore de nombreux mois !

Mais les membres du comité des fêtes de Bazus restent motivés et sont impatients de vous proposer de belles manifestations.

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.



Taekwondo

Depuis la saison dernière, cours de Taekwondo à Bazus à la salle des fêtes les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00 pour les enfants de 5 à 13 ans.

Taekwondo : Art martial sud-coréen peut se traduire par « chercher sa voie à l'aide de ses pieds et de ses poings ». Il peut être pratiqué dès l'âge de 5 ans et se poursuivre sans limite d'âge.

La pratique du Taekwondo c'est souplesse, tonicité, agilité et force. Aiguiser ses réflexes, améliorer la confiance en soi. Le Taekwondo c'est aussi un code d'honneur, ses valeurs font la force de nos disciplines qui constituent notre code d'honneur, le fair-play, humilité, loyauté, maîtrise de soi, persévérance et le respect.

Contact : Mme ROMANZIN Cathy 06.84.78.23.87



Bazus Band

La fête de la musique se prépare dans notre village avec le BazusBand qui a poursuivi les répétitions durant ces derniers mois pour vous proposer une nouvelle playlist et vous faire danser sur de nouveaux morceaux comme depuis plus de 10 ans.

Après ces longs mois de séparation, il nous tarde déjà de vous retrouver nombreux le 25 juin 2022 sur la place du village. Cette année le groupe s'agrandit et accueille un nouveau musicien Eric, nouvel habitant de Bazus.

En attendant, suivez nous sur les réseaux sociaux facebook, YouTube ou par mail bazusband@gmail.com



Groupement des Parents d'Elèves

Le Bureau :

Présidente : Charlotte JAMOIS

Vice-Président : Julien PLAGNARD

Secrétaire : Céline LACOSTE

Secrétaire adjointe : Emilie THAMIE

Trésorière : Aurélie CASANOVAS

Vice Trésorière : Aude AYMERICH

Le groupement des parents d'élèves est une association à but non lucratif, apolitique. Elle se compose de parents d'élèves du RPI, tous réunis dans le but de représenter au mieux les intérêts de nos enfants. Nous mettons en place des actions (les chocolats de Noël, les sapins, les objets personnalisés), qui nous permettent de collecter des fonds, répartis ensuite équitablement sur les 3 écoles. Ainsi ces fonds permettront d'améliorer le quotidien de nos enfants, de participer au financement des sorties scolaires.

Le bureau de l'association, composé de 6 membres, joue un rôle important dans la communication entre mairies / parents d'élèves / enseignants. En amont de chaque conseil d'école, par le biais des boîtes e-mails, nous proposons à chaque parent d'élève de nous faire part de leurs questionnements, de nous remonter les éventuelles difficultés rencontrées.

Nous sommes également amenés à communiquer les informations diverses faites par les mairies du RPI, à relayer des actions initiées par les accueils de Loisirs (ALAE/ALSH) représentés sur la Communauté des Communes par Loisirs Éducation et Citoyenneté (LEC). Conscient des efforts de chacun, l'ensemble du bureau tient à remercier les parents d'élèves, les mairies, les enseignants et les accueils de loisirs pour leur implication dans la vie scolaire et périscolaire de nos enfants, d'autant plus durant cette période difficile sur le plan sanitaire. Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous nous portez.

Club Art'Color

Les membres de l'association ART'COLOR, après une longue période pour cause de crise sanitaire, ont repris leur activité.

Depuis la rentrée, nous nous retrouvons à la salle des associations pour la tenue de nos ateliers 1 samedi par mois.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser notre expo annuelle les 16 et 17 Octobre à la salle des fêtes de BAZUS. Ces 2 jours ont été riches en échanges et partages. Cet événement a été l'occasion de fêter les 10 ans de notre association. Les projets 2022 seront précisés lors de notre prochaine AG.

Les membres de l'association ART'COLOR vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2022.

Rachel LACOME Co-Présidente

Jean-Luc GARCIA Co-Président



Les anciens combattants rendent hommage à l'un des leurs

A l'occasion des commémorations et certaines manifestations, ils sont et seront toujours présents, portant le drapeau avec grandeur. Il est temps de mettre à l'honneur ceux qui rendent hommage toute l'année aux anciens tombés pour la France.

Voici six ans que Gaétan Camponogara est le porte-drapeau des anciens combattants de Bazus, et de plus, président de la même association. Il a la lourde charge de perpétuer et de transmettre le souvenir de ceux qui sont morts pour que nous soyons libres.

Alors, c'était à son tour d'être mis à l'honneur par tous ses amis porte-drapeaux du comité de Montastruc, au nombre d'une vingtaine, ils représentent les villages environnants. Devant une haie de drapeaux tricolores, Brigitte Galy, maire de Bazus **lui a remis solennellement le «diplôme d'honneur de porte-drapeau» délivré par la ministre chargée des anciens combattant Geneviève Darrieussecq et accompagné de la médaille dédiée.** «Nous te rendons hommage et nous t'exprimons notre admiration et notre gratitude. Nous savons une chose : c'est grâce à l'engagement de vous tous et à vos sacrifices que nous jouissons aujourd'hui de notre liberté» Brigitte Galy conclue par ces mots son vibrant hommage. Émotion dans les yeux et le cœur de Gaétan ...

Merci, et respect, Gaétan.



Ensemble paroissial : Aucamville/Saint-Loup-Cammas

Notre Ensemble paroissial Aucamville/Saint-Loup-Cammas rassemble les communautés chrétiennes catholiques du nord-est de Toulouse.

Abbé Gibson Bangu, curé

Abbé Pierre Protot, prêtre coopérateur

Abbé Pascal Fagniez, prêtre coopérateur

Coordonnées du secrétariat :

• 6 place de l'église 31140 St Loup Cammas

• 05 61 09 73 97

• contact@paroisse-aucamville-st-loup-cammas.fr

Horaires de permanences :

• le lundi de 14h00 à 18h00

• le mardi de 14h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00

• le jeudi de 14h30 à 18h00

• le vendredi de 14h00 à 18h00

A.C.C.A. – Le bilan d'une année de chasse

Cette année, lors de son assemblée générale, l'ACCA de Bazus a refondu entièrement ses statuts et son règlement intérieur. Une action demandée par la Fédération des Chasseurs 31 à toutes les ACCA du département afin de retrouver une harmonie dans toutes les communes du département.

Le bureau a été renouvelé dans sa totalité pour 3 ans et le règlement intérieur allégé. L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Bazus, régie par la Loi Verdeille, a pour adhérents des chasseurs habitant Bazus, mais accueille également quelques non-résidents, ce qui donne un effectif suffisant pour pouvoir effectuer des battues efficaces.



Les comptages hivernaux ont permis de constater une augmentation conséquente de la population de lièvres, avec un indice kilométrique de 1 (1 lièvre vu pour 1 km parcouru).

Les battues hivernales ont permis d'effectuer le plan de chasse, même si les sangliers très présents durant l'été 2020 ont déserté la commune durant l'hiver.

Les renards, qui ont fait quelques dégâts dans les poulaillers, se cantonnent surtout autour des habitations. Cela explique la difficulté de les réguler, le prélèvement pour l'année 2021 a été de 18 renards.

La base du gibier recherché par nos chasseurs : les palombes, dont la population est en train d'exploser et qui dégradent les cultures, les bécasses en augmentation sont de plus en plus précoces, et les perdreaux et faisans sédentaires.

Le Bureau :

Président : André MEJA Vice-président : Roger FAVA Trésorier : André DARDENNE Secrétaire : Gérard DRUILLE

Membres Actifs : Daniel BARUTEL, Rémi AURIOLE

Rétrospective 2021



Anna Camponogara
vers le haut du basket



Atelier Couture Poules de Pâques



Atelier de Scrapbooking



Nos conseillers départementaux,
Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives



Pierre Marty : Ceinture noire de Judo



Christine Sandoz, ArtColor, Eglise Bazus



Informatique avec le CBE Net-Tarn



Initiation à la permaculture



Marie, elle a enflammé The Voice



La Boule Sportive de Bazus collectionne
les coupes



La Bourse aux Jouets au bénéfice du RPI



Cyclisme , championnat d'Occitanie



Atelier Déco de Noël



CBE : Visite du Musée du chocolat



Mobilisés contre le parking payant de
la Clinique de L'Union